

Bulletin

Numéro 21/Juin 2003

de

l'association

pour la

création

des

instituts

de recherche

sur

l'enseignement

de la

philosophie

Construire ensemble de nouvelles perspectives pour l'enseignement de la philosophie

Le Conseil Supérieur de l'Education vient de donner un avis positif pour l'**application dès la rentrée 2003 du nouveau projet de programmes pour les séries générales** du GE Fichant. Le Conseil National des Programmes avait fait de même, tout en maintenant l'essentiel des critiques adressées au premier projet Fichant. Les raisons qui motivent l'avis final (voir page 5) du CNP méritent attention : partant du désastreux bilan de la bataille des programmes depuis 89, il conclut à l'incapacité de l'enseignement philosophique à se réformer de façon significative, en tout cas par ce biais. On ne peut malheureusement que souscrire à ce constat.

Le débat sur les programmes a été révélateur du blocage de notre profession. En particulier, le caractère dominant de la doctrine de la "liberté de penser du professeur initiant à une pensée authentiquement philosophique" nous a empêchés de réfléchir ensemble à ce que doit être un programme auquel préparer les élèves : pas de place pour un débat entre nous sur les finalités de notre enseignement, sur les publics auxquels il doit être ajusté, sur ce qu'il y a à évaluer à la fin d'une année d'initiation de philosophie, sur les méthodes de cette évaluation, etc.

Et puisque ce débat n'a pas eu lieu, le débat sur les programmes s'achève, au moins pour ce qui concerne les séries générales (rien n'étant pour l'instant à l'ordre du jour pour les séries technologiques), sur une « solution » dont nous avons dit qu'elle ne résolvait en rien la crise de notre enseignement. Car les démentis n'y changent rien, notre enseignement est significativement plus en crise que celui des autres disciplines, comme en témoignent les moyennes nationales au bac.

Pour sortir de cette crise, il faut commencer par reconnaître l'existence des problèmes et les aborder sans tabous. C'est la raison de la création de l'Acireph et du travail accompli depuis 5 ans dans nos Colloques, nos publications, et maintenant dans le journal en ligne *Côté Philo*.

Voici comment nous vous proposons de continuer ce travail.

Chacun a pu constater combien le débat, polarisé jusqu'ici sur le type de programme, a **occulté la question première : celle des finalités de l'enseignement de philosophie, alors même que les** différents projets de programme impliquaient des finalités divergentes... Comme si on faisait fond sur un consensus minimal autour de l'idée que l'enseignement de la philosophie développe l'esprit critique et l'autonomie du jugement. C'est précisément l'indétermination d'un tel consensus qu'il faut interroger : car dès qu'on s'avise d'en préciser un tant soit peu le contenu, les clivages et les désaccords réapparaissent.

C'est pourquoi nous consacrerons le prochain colloque annuel de l'Acireph à cette question : **Quelles finalités pour l'enseignement philosophique dans le lycée d'aujourd'hui ?** Le colloque engagera la réflexion dans l'esprit qui est celui de l'ACIREPH depuis sa création, en croisant les compétences de spécialistes, les expériences de collègues étrangers, et les réponses que chacun de nous apporte chaque jour dans sa classe, en privilégiant les échanges ancrés sur l'analyse et la confrontation des pratiques.

Nous vous y attendons.

Serge Cospérec

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MARS 2003

I. Bilan de l'activité depuis la dernière assemblée générale

1. Activité de l'association

Elle a été consacrée principalement à l'organisation du colloque sur "la place des savoirs dans l'enseignement de la philosophie", la publication d'un ouvrage original à partir de ses actes (auxquels sera joint notre *Manifeste*), à la question des programmes des séries générales (rédaction du texte remis au G.E. et la rencontre avec le GE en novembre 2002), à la création de la revue *Côté-Philo*.

2. La question des programmes

L'ACIREPh est intervenue dans les médias ainsi qu'auprès du C.S.E., des associations et des syndicats pour dénoncer la régression que constituait le programme Fichant 1 ; l'argumentaire a porté puisqu'il a été repris dans les débats, et le CSE a finalement rendu un avis défavorable. Les épisodes suivants (nouveau gouvernement, rejet des programmes Fichant 1, crise ouverte par le rejet de Fichant 1, reconstitution presque à l'identique du G.E. et reconduction de Fichant à sa tête) ont abouti à la rédaction des programmes Fichant 2, simple retour *au statu quo ante* qui officialisent cependant ce qui jusqu'ici n'était que la « doctrine officieuse ». L'ACIREPh est de nouveau intervenue publiquement et en direction du Ministre pour réclamer une véritable politique pour la philosophie qui, prenant la mesure des problèmes, se résoudrait enfin à redéfinir les finalités et missions de l'enseignement philosophique, à étendre l'enseignement philosophique en amont de la terminale, à créer les Irepsh, et à engager une vraie réflexion sur les séries technologiques. L'ACIREPh s'adressera de nouveau au C.S.E..

3. Renforcements de nos liens avec l'étranger.

Nos amis italiens et espagnols (Athéna / Sepfi) sont à l'initiative d'un projet de recherche sur les finalités et objectifs de l'enseignement de la philosophie dans les pays européens. Ils ont sollicité notre collaboration. Nous y avons répondu favorablement. Ce projet permettra, s'il aboutit, de renforcer nos liens et nos échanges en vue de définir des objectifs communs à l'enseignement de la philosophie en Europe

4. Discussion

Sur le travail du GE (groupe d'experts dirigé par M.Fichant) : après de timides ouvertures, il est vite apparu que le G.E. avait renoncé à rechercher les moyens d'une détermination raisonnable des programmes par crainte d'une réaction hostile des professeurs. Beaucoup de professeurs sont las de ces débats auxquels ils finissent par ne plus rien comprendre. La question est désormais tellement surdéterminée qu'il est vain d'attendre quoi que ce soit de ce côté là ; les interventions de l'Acireph ont parfois été mal comprises, ce qui a pu la couper de certains collègues. Un certain brouillage en est résulté concernant l'identité de notre association (militante ? corporatiste ? pédagogique ?). Mais l'Acireph demeure pour beaucoup de collègues la seule association qui débat sans tabou de l'enseignement philosophique, qui leur permet de se rencontrer et de discuter librement du métier. Il faut continuer dans ce sens.

II. Nos axes prioritaires pour la prochaine année

Nous n'avons pas à changer de cap : *construire un projet cohérent et démocratique pour l'enseignement de la philosophie*. Nous devons continuer à proposer des idées sur tout ce qui touche à l'enseignement de la philosophie, aussi bien sur les questions les plus pratiques et quotidiennes du métier que sur les plus générales. Mais comment continuer ? La perspective d'obtenir la création des IREPHS s'éloigne et, la page des programmes étant tournée de guerre lasse, il y a le risque du repli sur soi des collègues découragés.

L'A.G. précédente a ouvert de grandes perspectives, il faut maintenant se donner les moyens d'avancer avec les collègues et d'abord avec nos adhérents, car les seules forces du bureau ou du CA n'y suffiront pas.

Il faudrait :

- relancer les groupes de travail, aider à leur création, faciliter leur travail et la diffusion de ses résultats ;
- réfléchir à la meilleure utilisation du Site et du Bulletin de liaison de l'acireph, de la liste de diffusion (Listlrph), aux possibilités offertes par la Revue ;
- organiser un Colloque permettant de poser les questions de fond
- réfléchir au prolongement des Colloques pour instituer un débat continu (en le faisant suivre de journées thématiques ? par la constitution de groupes de travail ?)

La discussion montre un large accord sur ces propositions. **L'AG décide de maintenir un colloque en 2003 sur le thème « qu'est-ce qu'enseigner la philosophie au lycée aujourd'hui ? »**

III. Le trésorier informe l'A.G. de la situation financière : les rentrées (cotisations, droits d'inscription au Colloque, subvention exceptionnelle) ont permis de couvrir les frais (création du site Internet, de la Revue *Côté-Philo*, bulletins, Colloque) tout en dégageant un excédent nous donnant une petite sécurité pour le fonctionnement de l'année à venir.

Le rapport activité et le Rapport Financier sont adoptés à l'unanimité.

Cinquième colloque de l'ACIREPH

Jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2003

Quelles finalités pour l'enseignement philosophique dans le lycée d'aujourd'hui ?

« Si l'enseignement de la philosophie veut vraiment s'adresser à tous, il doit s'interroger : qu'est-ce qui, dans ses formes d'enseignement, est inséparable et constitutif de la discipline ? qu'est-ce qui relève d'une histoire contingente, c'est-à-dire du rôle institutionnel, de la fonction sociale et du public que la discipline a pu avoir à telle ou telle époque ? »

« On dit souvent que la philosophie a d'autant plus de valeur qu'elle échappe au souci de l'utile. Et c'est en un sens vrai : quand on se forme à la philosophie, (...) on vise la philosophie pour elle-même. Mais dans le même temps, on se forme par la philosophie (...) et en ce sens-là, la philosophie n'a pas à rougir d'être utile, et même de revendiquer son utilité. »

ACIREPH, Manifeste pour l'enseignement de la philosophie,
Troisième et quatrième chantiers.

Développer l'esprit critique, l'autonomie du jugement et former les citoyens « que requiert une société démocratique » (A. de Monzie, Instructions 1925), la **finalité de l'enseignement philosophique** fait depuis longtemps l'objet d'un large consensus. Mais la démocratisation du lycée et l'extension de la philosophie à toutes les séries techniques ont confronté les professeurs de philosophie à des problèmes nouveaux. La situation pédagogique a tellement changé en 20 ans qu'il a fallu s'adapter : accepter de combler telle ou telle lacune de la culture des élèves, leur apprendre à rédiger une introduction, à composer une argumentation, etc. tout cela donnant parfois l'impression de bricoler un enseignement d'urgence. D'où aussi des doutes, des interrogations sur ce que nous faisons : s'agit-il encore de philosophie, d'une nécessaire adaptation de la formation philosophique à ces conditions nouvelles ou d'un enseignement au rabais, voire d'un faux-semblant ? Faut-il repenser les modalités et objectifs de la formation philosophique ? La philosophie peut-elle trouver les moyens, sans se perdre, de s'adresser à tous les élèves de terminales ?

Le consensus perd alors son évidence : on se demande s'il est vraiment possible de donner un enseignement de philosophie à *tous les élèves*, quelle que soit leur situation sociale et culturelle, ou s'il suppose au contraire un certain niveau de culture, de compétences intellectuelles et langagières, qu'il serait vain d'espérer chez tous les élèves.

Les réponses sont diverses. Elles varient d'abord pour chacun d'entre nous au gré des expériences réussies et des échecs, parfois d'une année à l'autre et en fonction des situations d'enseignement. Cette diversité des réponses s'incarne ensuite dans nos pratiques, dans nos choix pédagogiques. Et à chaque fois, ce qui se dessine, c'est une certaine conception du métier et du rôle du professeur de philosophie au lycée, qui met en jeu l'identité même de l'enseignement philosophique : car comment faire le partage entre ce qui est *philosophique* et ce qui ne l'est pas ? La profession est traversée par des débats sans cesse occultés comme s'il s'agissait de questions tabous ou marginales : fait-on par exemple vraiment de la philosophie quand on apprend aux élèves à débattre oralement ? ou lorsqu'on apporte des repères intellectuels dans l'histoire des idées en sciences, en politique, en morale, en esthétique... ? qu'est-ce qui peut constituer une formation *philosophique* des élèves ? Comment concevons-nous notre rôle et l'utilité de la philosophie au lycée aujourd'hui ?

Le consensus doit donc être questionné : non pas quant à sa pertinence en soi (qui pourrait nier qu'il faille développer l'esprit critique ou l'autonomie de jugement chez les élèves ?), mais parce que son caractère d'évidence consensuelle masque en réalité à la fois l'opacité des missions que l'institution assigne à notre enseignement et les clivages qui existent désormais, entre les professeurs de philosophie, dans leur conception et leur pratique du métier, dans la compréhension même des finalités de leur enseignement.

Tel est l'objectif de ce cinquième colloque de l'Acireph : ouvrir le nécessaire débat sur les finalités de l'enseignement de la philosophie dans le lycée *d'aujourd'hui*, questionner ce consensus, travailler ces clivages, tenter de clarifier ces finalités devenues obscures et peut-être parvenir à en formuler de nouvelles.

La réflexion s'engagera en trois directions.

Débattre du sens de la démocratisation : un enseignement de philosophie qui s'adresse à 70% d'une classe d'âge, avec une grande diversité d'origines sociales, de parcours scolaires et d'ambitions professionnelles, en 2003, peut-il avoir les mêmes finalités que celles qu'Anatole de Monzie lui assignait en 1925 alors qu'il s'adressait à 2 ou 3 % d'une classe d'âge, aux jeunes

gens de la bourgeoisie censés former l'élite de la nation, et dont l'éducation familiale et les attentes étaient homogènes à celles de l'École ? Il y a un leurre à ne pas poser la question, ou à la clore trop vite sur des pseudo évidences.

Que signifie démocratiser (et pas seulement massifier) l'enseignement d'une discipline, en l'occurrence ici la philosophie ? S'agit-il de transposer tels quels les contenus et les formes d'un enseignement élitaire à un enseignement de masse, ou bien faut-il le repenser jusques et y compris dans ses finalités ?

Débattre des finalités en partant des besoins de formation de nos élèves et non pas de ce qu'est ou serait LA philosophie. Quel rôle joue effectivement, et/ou devrait pouvoir jouer l'enseignement de la philosophie dans la formation des élèves ? en quoi et comment peut-elle leur être utile pour leur existence personnelle, professionnelle et citoyenne ? Peut-on donner un contenu précis et pertinent, et pas seulement une valeur incantatoire, à cette idée de la formation des élèves à la philosophie et *par* la philosophie ?

- Par exemple, réfléchir à partir de la variété des situations d'enseignement en lycée, en comparant ce qu'on fait, ce qu'on vise et ce qu'on attend dans une série générale ou technique, tertiaire ou industrielle, agricole ou professionnelle, ou dans une classe préparatoire.

- partir des finalités assignées à l'enseignement de philosophie dans les autres pays qui l'ont introduit ou tendent à l'introduire dans les études secondaires : qu'en est-il au Québec, en Espagne, en Belgique, ou en Italie ... ? Si l'enseignement de la philosophie n'y a ni la même extension, ni les mêmes horaires, ni les mêmes contenus et modes d'évaluation, cela correspond-il à des finalités différentes ?

- interroger les représentants d'autres disciplines, du monde de la science, de la culture, du monde syndical sur leurs attentes à l'égard de l'enseignement de la philosophie, s'il est vrai que la réflexion sur les finalités de l'enseignement philosophique ne concerne pas seulement les professeurs de philosophie mais l'ensemble de la société.

- voir comment l'Université s'adapte elle-même à la massification des études, et est conduite à repenser le sens et les modalités de la formation philosophique pour les étudiants inscrits en DEUG de philosophie, mais qui ne feront pas de la philosophie leur profession.

Débattre des finalités à partir de leur mise en œuvre concrète dans le travail quotidien de la classe.

Le consensus sur la finalité masque (mal) une multiplicité de fonctions ou d'objectifs assignés à l'enseignement de la philosophie : préparer le baccalauréat, former des compétences langagières et discursives d'écriture et de lecture, former à l'argumentation et au débat philosophique, faire acquérir une culture philosophique de base, ou « élémentaire », faire l'apprentissage de la réflexivité, apprendre à problématiser, apprendre à s'orienter face aux savoirs et aux problèmes du monde contemporain etc... Or, outre que ces objectifs, selon le poids de la discipline en termes de coefficient dans les différentes séries, et selon les élèves auxquels on a affaire, peuvent avoir des significations très variables, ils peuvent entrer en conflit, être pensés comme inconciliables (deux exemples : l'argumentation *versus* la réflexivité, la finalité culturelle *versus* la finalité réflexive dans l'étude des œuvres). Mettre l'accent sur l'un ou sur l'autre dessine en réalité des finalités différentes pour notre enseignement, et fait voler en éclat le consensus.

On pourra en débattre de deux façons :

- en partant de la manière dont ces finalités s'incarnent au quotidien dans nos pratiques. Cela donne lieu inévitablement à des ajustements, à des réinterprétations, voire à des conflits entre les finalités institutionnelles et les finalités que chacun, en fonction de sa situation, de ses positions philosophiques, idéologiques, politiques, en fonction des élèves qu'il a en face de lui, s'auto-prescrit. Chaque choix pédagogique ou didactique (choix d'un exercice, d'un texte, d'une démarche de cours, globale ou ponctuelle etc..) engage une conception des finalités de notre enseignement, les hiérarchise, choisit de donner la priorité à une finalité plutôt qu'à une autre. Les ateliers d'échanges de pratiques pourront être l'occasion de confronter ces choix que nous faisons très concrètement, tous les jours, et c'est peut-être de là aussi que pourront se dégager de nouvelles formulations de finalités.

- en comparant les pratiques philosophiques et celles des autres disciplines. Si la philosophie revendique une valeur formatrice spécifique – qui justifie sa présence dans les lycées – encore faut-il pouvoir dire laquelle, c'est-à-dire indiquer précisément ce qu'elle seule peut apporter aux élèves qu'ils ne sauraient trouver ailleurs. Si l'on s'en tient à la finalité qui fait consensus, apprendre à penser ou à réfléchir, donner une certaine rigueur intellectuelle ou une distance critique par rapport à l'opinion, en quoi ceci est-il spécifique d'un enseignement de philosophie ? Les mathématiques, l'histoire, les sciences économiques et sociales, toutes les autres disciplines ne concourent-elles pas elles aussi à faire acquérir aux élèves ces compétences ? Il faut donc y regarder de plus près : des ateliers faisant état d'expériences de travail interdisciplinaire (y compris les TPE) permettront de confronter les approches et les finalités des différentes disciplines ; par exemple, dans la façon de lire un texte (d'un point de vue littéraire, philosophique, historique...) ou d'apprendre à raisonner, d'aborder un concept.

Cinquième Colloque de l'ACIREPH

(cf. encart)

Appel à contribution et à participation

Nous appelons dès à présent tous nos collègues, membres ou non de l'ACIREPH, à présenter dans le cadre du colloque leur expérience et leurs réflexions sur les questions ci-dessus.

Faites parvenir le plus rapidement possible vos propositions de communications (sous la forme d'un descriptif rapide ou de documents plus complets) à l'ACIREPH :

- soit par courrier : 108, rue de Turenne, 75003 Paris
- soit par e-mail : contact@acireph.asso.fr

BULLETIN D'INFORMATION & D'ADHESION

Je souhaite recevoir **gratuitement** ... exemplaire(s) supplémentaire(s) du *Manifeste pour l'enseignement de la philosophie*.

J'adhère ou je ré-adhère à l'Acireph pour l'année 2001/2002, **je paye 25 €**.

Je m'inscris au colloque 2003 de l'Acireph :

" Quelles finalités pour l'enseignement philosophique dans le lycée d'aujourd'hui ? "

Je ne suis pas adhérent à l'Acireph, **je paye 25 €**.

J'adhère ou ré-adhère pour 2003/2004 & je m'inscris au Colloque 2003, **je paye 35 €**.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....e-mail.....

Date

Signature

Bulletin et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPH)

A adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

Pour information :

Avis du Conseil national des programmes sur les nouveaux programmes des séries générales

Le CNP estime que ce texte ne représente pas encore une avancée suffisante dans le domaine de la détermination et ne protège donc pas les enseignants et leurs élèves contre les risques d'une évaluation aléatoire au baccalauréat.

Mais les rédactions successives des programmes de philosophie ont suscité de tels différends qu'il n'apparaît plus possible de faire évoluer cet enseignement par la voie des programmes. Aussi, le CNP juge-t-il plus opportun **de ne pas s'opposer à l'application de ce programme dès la rentrée 2003**.

En revanche, la publication du texte ne saurait être considérée comme la fin mais comme le début d'un processus qui devra s'efforcer de poser les conditions d'un débat serein.

Pour sa part, le CNP contribuera à cette réflexion dans les domaines suivants : - la dissertation dans les différentes disciplines des humanités (histoire-géographie, lettres, philosophie, sciences économiques,...) ; - plus généralement, l'enseignement des humanités au lycée aujourd'hui notamment dans la perspective du renforcement de la série littéraire ; - l'épreuve de philosophie au baccalauréat (maquette, conception des sujets, critères d'évaluation, notation...).

Paris, le 22 avril 2003.

Le Président du Conseil national des programmes, Jean-Didier Vincent

Côté Philo n°2

Le numéro 2 de Côté Philo, journal en ligne de l'enseignement de la philosophie édité par l'Acireph, paraîtra le 15 juin à l'adresse suivante :

www.cotephilo.net

Pour un Observatoire Non Institutionnel permanent des Sujets de Philosophie au Baccalauréat

L'Acireph demande en vain depuis plusieurs années un rapport de bac annuel qui servirait à la fois de bilan et de repère pour notre travail de préparation des élèves. Mais qui, au fond, est mieux placé que nous-mêmes, enseignants puis correcteurs, pour faire ce travail ? C'est pourquoi nous lançons cette année un *Observatoire permanent des sujets de Philosophie au Baccalauréat*. Vous pouvez contribuer à cet Observatoire, en acceptant de répondre brièvement au questionnaire ci-dessous.

Faites-nous parvenir votre réponse soit par la poste à ACIREPH, 108 rue de Turenne, 75003 Paris, soit par mail à jj.quinchard@wanadoo.fr ou à a.senik@wanadoo.fr

Observations sur les sujets de philosophie du baccalauréat Session de juin 2003

Série où vous êtes correcteur(trice) ⁽¹⁾ :

Sujet numéro ⁽²⁾ :

1. Pour vous, à quel(s) problème(s) précis le sujet (question ou texte) se rapporte-t-il ?

.....
.....
.....

2. Estimez-vous ce(s) problème(s) conforme(s) au programme ?

OUI - NON ⁽³⁾

.....
.....

3. Avez-vous abordé ce(s) problème(s) en classe dans cette série ?

OUI - NON - Indirectement ⁽³⁾

4. Concluez-vous que les élèves devaient être capables d'identifier le(s) problème(s) ?

OUI - NON ⁽³⁾

5. Sur les copies que vous avez déjà corrigées :

Quelle proportion a plutôt réussi à identifier le(s) problème(s) ?

Quelle proportion a plutôt échoué à identifier le(s) problème(s) ?

Quelle proportion a totalement échoué à identifier le(s) problème(s) ?

Vous trouverez une présentation plus complète de cette initiative sur le site de l'Acireph :

www.acireph.asso.fr

⁽¹⁾ Si vous êtes correcteur(trice) dans une série technologique, veuillez préciser laquelle : STT, STI, STL, SMS, Arts appliqués.

⁽²⁾ Prévoir une série de réponses par sujet.

⁽³⁾ Entourez la bonne réponse.

